



Action Barbès

28 rue Affre – 75018 Paris

action.barbes@gmail.com

Pour une révision du plan de circulation de la Goutte d'Or

Lundi 10 décembre dernier, à l'école élémentaire du 11 rue Cavé, nous avons assisté à la présentation du projet d'aménagement des rues Myrha et Léon. Un projet très attendu par les habitants du quartier, tant l'état de ces rues est déplorable et la circulation piétonne y est difficile : trottoirs étroits et souvent encombrés, accès aux commerces difficile, stationnement sauvage, circulation automobile anarchique...

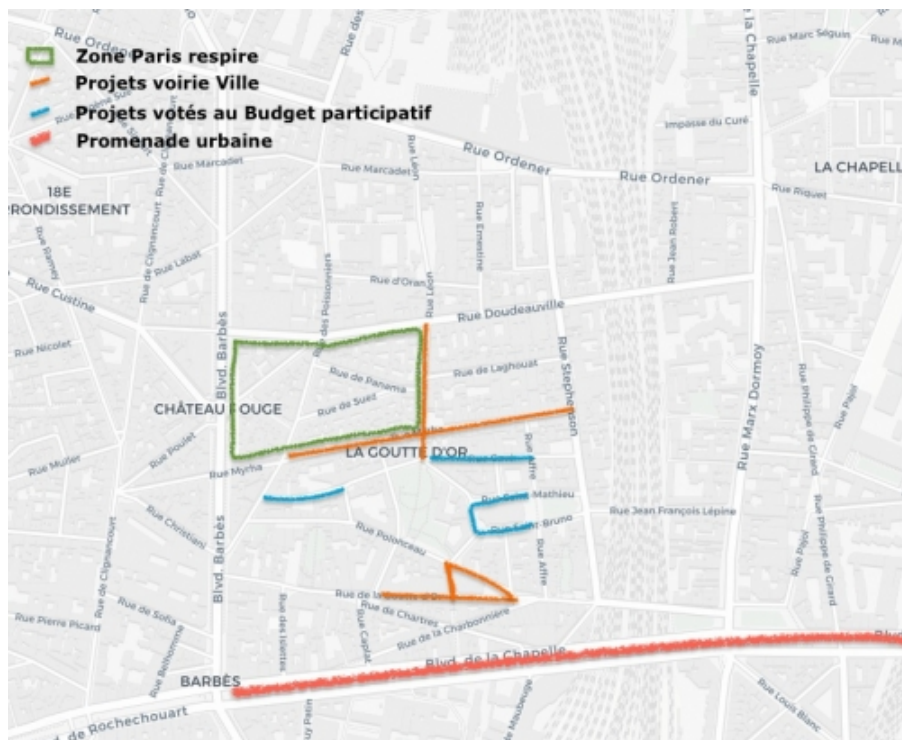
Disons-le sans ambages, nous avons été fortement déçus par le projet qui a été présenté à la bonne cinquantaine de personnes venue assister à cette réunion. En effet, le projet présenté, même s'il montre de - bien petits - élargissements de trottoirs et des passages piétons mieux sécurisés, est pensé d'abord pour les automobilistes et non pour les piétons. Certes, le projet est encore en discussion, mais il manque cruellement d'ambition par rapport aux attentes des habitants et commerçants. Seul point positif, la piétonisation sur quelques mètres de la petite portion de la rue Léon sise entre les rues Cavé et Myrha.

La rue Léon et plus encore la rue Myrha sont des artères centrales dans la vie du cœur de la Goutte d'Or. Dans le quartier, la rue Myrha est sans conteste la rue qui compte le plus de commerces de proximité, véritablement destinés aux habitants. Cette rue mériterait d'être une rue commerçante conviviale, consacrée essentiellement aux circulations douces et aux livraisons des commerces, et de cesser d'être un chemin de traverse pour des automobilistes indéclicats. Et si l'on ajoute que cette année la nouvelle salle de concert du 360 va ouvrir précisément à l'angle des rues Léon et Myrha, cette requête semble plaider pour un avenir plus calme pour cette rue étroite. Et pourquoi pas sans voiture, le potentiel commercial est grand dans cette rue, elle pourrait devenir la rue Montorgueil des quartiers populaires.

Mais cela obligerait à revoir le plan de circulation du quartier. Eh bien justement, beaucoup d'autres facteurs plaident pour une révision en profondeur du plan de circulation dans le quartier de la Goutte d'Or, et nous l'appelons de nos vœux.

Penser les aménagements de manière globale

La Goutte d'Or va connaître de nombreux travaux de voiries dans les mois/années à venir, et pas seulement dans les rues Léon et Myrha. Au Sud, les travaux de la Promenade urbaine ont commencé sur le boulevard de la Chapelle ; le secteur des arcades de la rue de la Goutte d'Or/place Polonceau/rue Boris Vian doit être restructuré bientôt ; le budget participatif a permis à trois projets de voir le jour prochainement dans ce secteur : réaménagement de la rue Cavé, du pourtour de l'église Saint-Bernard et la rue-jardin Richomme. Ajoutons le secteur "Paris respire" récemment implanté et dont il est question de redéfinir les contours. Malheureusement, tous ces projets sont abordés de manière autonome, il n'y a pas d'approche globale ni de réflexion d'ensemble.



Localisation des projets en cours ou à venir touchant la voirie et la circulation

C'est pourtant la meilleure occasion de revoir le plan de circulation du secteur et de mieux l'adapter, notamment aux contraintes urbaines et aux attentes des habitants très mécontents de la situation actuelle.

Un vœu pieu ?

En 2015, les problèmes de stationnement et de circulation dans la Goutte d'Or avaient fait l'objet d'un vœu au Conseil du 18^e arrondissement ainsi qu'au Conseil de Paris. Un vœu dont nous ne sommes pas totalement étrangers. Ce vœu avait été alors voté unanimement par l'ensemble des élus parisiens.

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 juillet 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2015

2015 V 263 Vœu relatif au stationnement des véhicules sur les trottoirs et les passages piétons dans le 18^{ème} arrondissement.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant le nombre toujours plus important de véhicules qui stationnent sur les trottoirs et les passages piétons en particulier dans le secteur de la Goutte d'Or / Château Rouge ;

Considérant que ce phénomène génère une gêne certaine pour les piétons, et plus particulièrement pour les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite et celles avec des poussettes et de jeunes enfants ;

Considérant les risques évidents d'accident pour les piétons ;

Considérant que la Maire de Paris et le Préfet de Police ont la responsabilité d'assurer la sécurité des Parisiennes et des Parisiens, de faire respecter les règles du stationnement, tant en ce qui concerne les places réservées aux livraisons que celles réservées aux automobilistes ;

Considérant que la répression indispensable des infractions n'est pas suffisante ;

Considérant que des aménagements urbains sont nécessaires pour empêcher le stationnement illicite des véhicules sur les trottoirs ;

Considérant que la mairie centrale, en accord avec la mairie d'arrondissement, a entamé une action en ce sens, notamment avec l'installation de potelets anti-stationnement sauvage rue Myrha fin juin ;

Considérant que la concertation avec les riverains, commerçants et associations est indispensable ;

Considérant que la rue Myrha fera l'objet d'un réaménagement au cours de la mandature (inscrit au PIM) ;

Sur proposition de MM. Pierre-Yves BOURNAZEL, Christian HONORÉ et des élus du Groupe UMP,

Demande à la Maire de Paris et au Préfet de Police :

- de mener une campagne de sensibilisation dans le 18^{ème} arrondissement et plus particulièrement dans le secteur de la Goutte d'Or / Château Rouge sur les dangers du stationnement illicite et sur le nécessaire partage du domaine public entre les automobilistes et les piétons,
- de mener une étude en concertation avec les riverains, commerçants et associatifs pour mutualiser la recherche de solutions les mieux adaptées et les plus efficaces pour empêcher le stationnement illicite des véhicules en particulier sur les trottoirs, (par exemple : la possibilité de favoriser la piétonisation de certaines rues),
- de remplacer les potelets du parvis Saint-Bernard, par des structures plus pérennes (ex : jardinières ou croix de Saint-André),
- d'accroître les contrôles pour verbaliser les infractions au Code de la route.

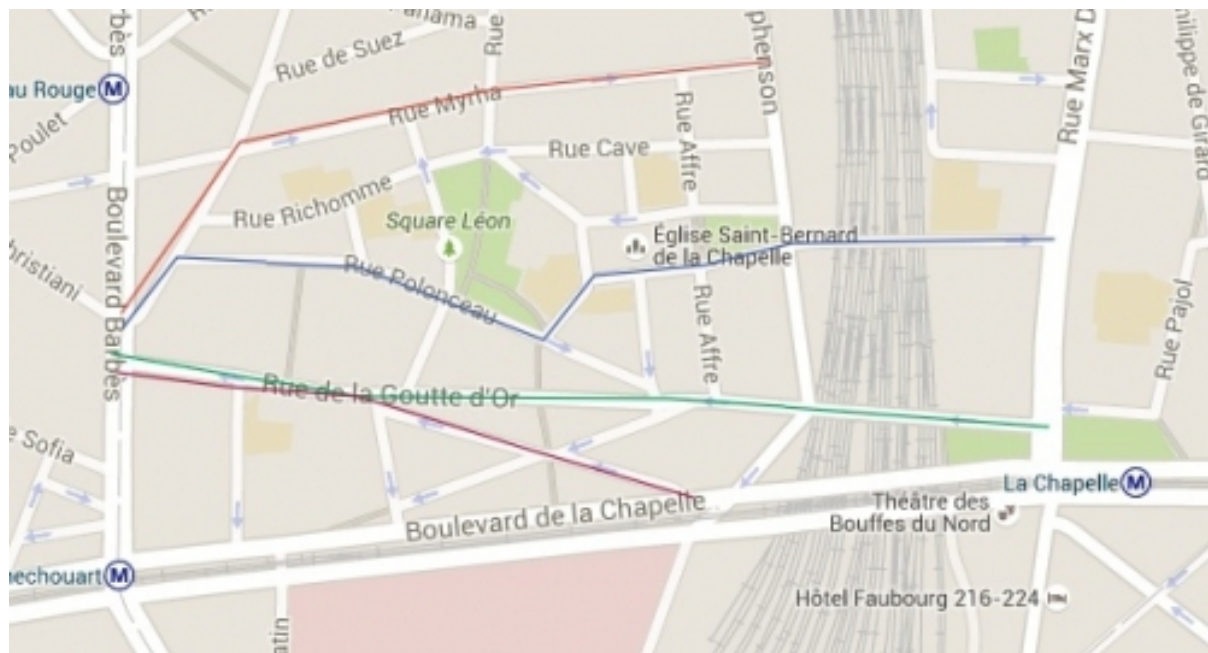
Les préconisations de ce vœu n'ont malheureusement pas été suivies d'effet. Pourtant, il y a là les bonnes bases pour une réflexion sur la circulation et le stationnement dans la Goutte d'Or, à savoir :

- *de mener une campagne de sensibilisation dans le 18ème arrondissement et plus particulièrement dans le secteur de la Goutte d'Or / Château Rouge sur les dangers du stationnement illicite et sur le nécessaire partage du domaine public entre les automobilistes et les piétons,*
- *de mener une étude en concertation avec les riverains, commerçants et associatifs pour mutualiser la recherche de solutions les mieux adaptées et les plus efficaces pour empêcher le stationnement illicite des véhicules en particulier sur les trottoirs, (par exemple : la possibilité de favoriser la piétonisation de certaines rues),*
- *de remplacer les potelets du parvis Saint-Bernard, par des structures plus pérennes (ex : jardinières ou croix de Saint-André),*
- *d'accroître les contrôles pour verbaliser les infractions au Code de la route.*



*Stationnement illicite sur la zone piétonne
devant le parvis de l'église Saint-Bernard*

Mais depuis, force est de constater que l'ambition n'a pas été au rendez-vous sur la question de la circulation et que la lutte contre le stationnement illicite n'est pas au niveau des problèmes rencontrés sur le secteur, et ils sont nombreux.



Les chemins de traverse de la Goutte d'Or, 2015

Changer intelligemment le plan de circulation sur ce secteur permettrait de garantir que les rues du quartier soient toujours accessibles pour ceux qui y ont à faire quelque chose (habitants, commerçants, visiteurs), mais impossibles à emprunter pour les indécis qui veulent juste traverser le quartier et n'ont que faire de la tranquillité et de la sécurité des habitants.

Trop de stationnements illicites

Laisser trop de véhicules pénétrer dans le secteur, c'est aussi entraîner un grand nombre de stationnements illicites, sur la chaussée, les trottoirs et surtout sur les passages piétons, bien trop souvent occupés par des automobilistes délinquants.



Les points récurrents de stationnement illicite dans la Goutte d'Or

Les week-ends, la situation est encore pire, les automobilistes, clients des magasins de gros de Château Rouge pour l'essentiel, cherchent à se garer coûte que coûte. Et toutes les options pour se garer sont envisagées, sur les passages piétons évidemment, mais aussi sur les trottoirs, devant les sorties de garages et sur les pistes cyclables, même sur les places de stationnement réservées aux services de police ! Pour les piétons, la situation est invivable, et ne parlons pas des plus fragiles, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, parents avec poussette...

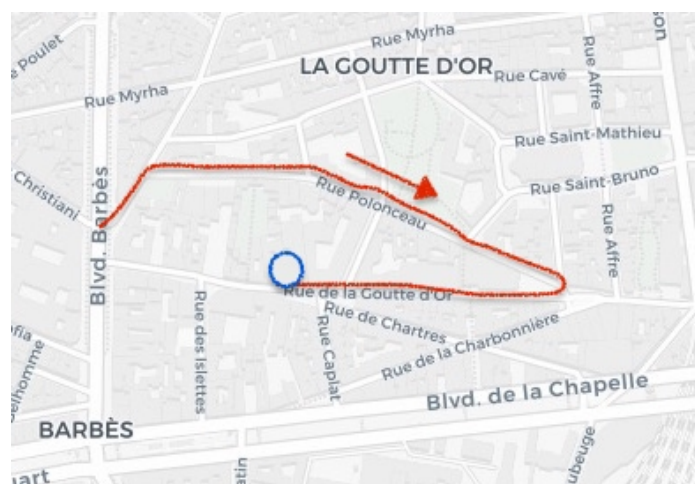


La piste cyclable rue d'Oran disparue sous le stationnement illégal

Une desserte du commissariat mal pensée

La rue de la Goutte d'Or accueille un commissariat de la police judiciaire, il ne s'agit donc pas d'un commissariat de quartier. De nombreux prévenus sont amenés ici, de jour comme de nuit, pour y être entendus et éventuellement placés en garde à vue. Le temps de ces procédures étant compté, pour les services de police il convient d'acheminer les prévenus le plus rapidement possible au commissariat.

Mais les trajets à emprunter pour les véhicules de police pour rejoindre ce commissariat depuis les grands axes, notamment depuis le boulevard Barbès, ne sont pas simples. De fait, de nombreux véhicules de police traversent les petites rues de la Goutte d'Or à vive allure. Rue Polonceau, où à certains endroits les trottoirs font moins d'un mètre de largeur, la circulation des piétons y est d'autant plus difficile.



*Trajet des véhicules de police du boulevard Barbès
jusqu'au commissariat rue de la Goutte d'Or*

Il est évident que ce commissariat doit être accessible aux véhicules de police, mais les trajectoires actuelles ne sont satisfaisantes, ni pour les riverains, ni pour les policiers obligés à des contournements inutiles.



Stationnement d'un véhicule de police sur le passage piéton, pour une urgence viennoiseries, au croisement des rues de Chartes et de la Charbonnière

Repenser le plan de circulation dans le secteur serait une bonne occasion de prévoir des accès plus directs pour les véhicules de police, certaines petites rues proches du commissariat, comme la rue des Islettes ou la rue Caplat pourraient même leur être réservées. Ainsi, non seulement les policiers verraient leurs trajets simplifiés, mais le quartier y trouverait, en plus, une remarquable tranquillité.

Paris respire... pas vraiment

La mise en place d'une zone "Paris respire" sur le secteur Château Rouge est une bonne nouvelle pour le quartier... sur le papier. Dans la réalité, le secteur choisi est trop restreint, et il a des répercussions très négatives en terme de circulation et de stationnement sur les rues qui l'entourent, en premier lieu sur les rues Doudeauville, Léon et Myrha, mais également sur les rues Affre, Ernestine, d'Oran, Stephenson, Cavé, Richomme et Marcadet.



La rue Léon ne respire plus les jours de "Paris respire"

Sans compter que l'interdiction de circuler est très peu respectée, beaucoup de véhicules - encouragés par certains commerçants - y pénètrent en marche arrière, et depuis peu des commerçants se font livrer le samedi après-midi en pleine zone "Paris respire". En effet, les agents de sécurité chargés de faire respecter l'interdiction laissent passer les camions de livraison. Lorsque nous les avons interrogé sur ces agissements, il nous a été répondu qu'ils avaient pour consigne de laisser passer les véhicules de livraison ! Rappelons que l'opération "Paris respire" a été précisément mise en place pour empêcher ces livraisons anarchiques.



*Livraisons rue des Poissonniers en pleine opération "Paris respire"
samedi 22 décembre 2018*

À notre sens, il conviendrait d'élargir ce secteur, d'y inclure les rues Myrha, Léon et Laghouat notamment. Il va sans dire qu'il est impératif de mieux faire respecter l'interdiction d'y circuler, avec une présence visible de la DPSP. Il faudrait aussi mieux communiquer sur l'existence de cette opération, en particulier avec, en amont, des panneaux à destination des automobilistes, pour éviter qu'ils ne viennent s'engouffrer dans le secteur et errer dans les ruelles de la Goutte d'Or. Et pourquoi pas songer à prolonger l'opération au dimanche ?

Une rue-jardin-bagnoles ?

En 2017, nous avons proposé le projet de la rue-jardin Richomme au Budget participatif. L'idée d'une piétonisation de la rue et de sa végétalisation avait alors été très bien accueillie par les habitants et a emporté leurs suffrages. Nous nous réjouissons d'un projet qui allait offrir un peu d'espace piéton pour les enfants en particulier. En effet, des centaines d'enfants et de parents empruntent quotidiennement cette rue qui dessert essentiellement des crèches et des écoles.



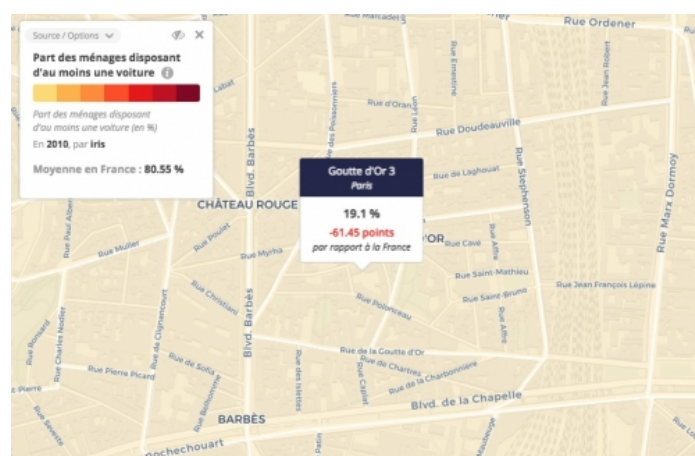
Mais voilà, nous avons appris récemment, de manière informelle, que ce projet était remis en cause : la circulation y serait maintenue, annihilant l'essence même du projet. Là encore, c'est un problème de plan de circulation qui est mis en avant.

Il serait scandaleux que ce projet soit ainsi remanié sans qu'aucune alternative digne de ce nom ne soit proposée aux habitants. Ça serait là une véritable trahison du vote des Parisiens. Devrons-nous renoncer à un peu d'espace public apaisé pour permettre à quelques voitures de se faufiler ici ? Mille fois non !

À Paris, on peut piétonniser les quais de Seine, et c'est très bien, mais pas un petit bout de rue de la Goutte d'Or ? De qui se moque-t-on ?

Les habitants de la Goutte d'Or sont des piétons

On pourrait se dire que la réduction de la circulation automobile et du stationnement va pénaliser les habitants du quartier. Or, il n'en est rien, bien au contraire. Les dernières données disponibles de l'INSEE (2010), sur le taux de ménages possédant au moins un véhicule, nous apprennent que, à la Goutte d'Or, seulement entre 19,1% et 24,94% des ménages possèdent leur propre véhicule, selon le secteur. Pour comparer, la moyenne nationale est de 80,55%, et le record parisien se situe dans le quartier des Invalides dans le 6^e arrondissement avec un taux de 87,66%.



Extrait de la carte interactive de l'INSEE

La suppression de places de stationnement ne pose pas vraiment de problème aux riverains. En effet, outre le fait que peu d'entre eux possèdent un véhicule, les solutions de stationnement ne manquent pas dans le quartier pour les habitants. Les constructions récentes, de moins de quarante ans, ont pratiquement toutes des parkings, notamment les grandes résidences privées. Et ces dernières proposent souvent des places à louer en dehors de la copropriété. Il existe aussi de grands parkings publics où il est simple de s'abonner, des parkings qui sont loin d'être saturés.



Il suffit de se promener nuitamment dans le quartier, quand seules demeurent les voitures des habitants, pour voir qu'un très grand nombre de places de stationnement, pour ne pas dire la majorité, est inoccupé. Ce qui contraste fortement avec la saturation observée en pleine journée, lorsque ce sont des véhicules extérieurs au quartier qui envahissent les rues. Les seuls besoins en matière de parking pour les habitants dans ce secteur concernent les vélos et les deux-roues motorisés.

Pour une révision du plan de circulation de la Goutte d'Or

La Goutte d'Or est un quartier qui a connu de nombreuses transformations urbaines ces dernières décennies, avec notamment la fin de l'habitat insalubre. Ce renouvellement de l'habitat l'a un peu transformé, passant de petits logements, le plus souvent occupés par des célibataires, à des appartements familiaux et adaptés aux personnes à mobilité réduite. Très logiquement, la population s'est élargie aux familles et aux enfants. Une vie plus familiale s'est développée, mais malheureusement l'espace public et la voirie ne sont guère adaptés pour les familles avec enfants. De même, les personnes à mobilité réduite, celles se déplaçant en fauteuil roulant en particulier, qui ont pu trouver dans le quartier des logements adaptés à leur handicap, ont énormément de mal à se déplacer dans l'espace public : les trottoirs sont étroits et encombrés, et le stationnement sauvage est un véritable fléau.

Si la Goutte d'Or est très bien desservie par les transports en commun, avec de nombreux arrêts de bus, stations de métro et la Gare du Nord tout à côté, cependant, bon nombre de visiteurs viennent dans le quartier avec leur véhicule automobile, créant de nombreux désagréments pour les habitants. La circulation automobile est difficile dans les rues étroites et sinueuses du quartier, et elle ne rend guère service aux habitants, elle y est plutôt subie.

Il nous semble qu'il est donc temps de revoir en profondeur les questions de circulation dans le quartier de la Goutte d'Or, et la mise en oeuvre de nombreux chantiers de voirie est l'occasion idéale pour repenser le plan de circulation et de déplacement dans ce quartier. Il faudrait certainement un moratoire sur tous les projets évoqués, et réaliser au préalable une réflexion globale avant d'engager des travaux qui vont dessiner la vie locale pour les décennies à venir. Nous espérons que la Ville et la Préfecture engageront rapidement cette révision du plan de circulation dans la Goutte d'Or et contribueront à une amélioration significative du cadre de vie, très attendue par ses habitants, ce qui structurera durablement ce quartier.

Le 15 janvier 2019

<http://actionbarbes.blogspot.com/archive/2018/12/26/pour-une-revision-du-plan-de-circulation-de-la-goutte-d-or-3127796.html>